Listes des rues concernées par la zone bleue et donnant droit à une vignette résident

Quartier Trèfles

- > Boulevard de la République (entre la rue Bancher et l'avenue de Livry)
- > Avenue Bruno Bancher
- > Rue Gabriel
- > Rue Marcel
- > Avenue Jean-Baptiste
- > Avenue Parmentier
- > Avenue Victor-Hugo (entre l'avenue de Livry et l'avenue Pasteur)
- > Avenue Hoche (entre les avenues Lamartine et de Livry)
- > Rue Jules-Ferry
- > Rue Maurice-Bertreaux
- > Avenue Gambetta (entre les avenues Lamartine et de Livry)
- > Rue Denancé (entre les avenues Lamartine et de Livry)
- > Avenue de Livry
- > Avenue Henri-Barbusse (entre les avenues Maréchal-Lyautey et de Livry)
- > Avenue du Maréchal-Lyautey
- > Impasse du Maréchal-Lyautey
- > Allée du Pré-Deguin
- > Rue du 23 septembre
- > Rue Edouard-Sylvestre
- > Rue de la Campagne
- > Avenue Louis-Menard
- > Avenue Henri-Coquillard
- > Avenue Jules-Verne
- > Rue de l'Ile-de-France
- > Boulevard Stalingrad (entre les rues du Marais et l'avenue Robert-Ballanger)

Quartier Centre ville / Gare

- > Avenue Gabriel-Péri (entre l'avenue André-Rousseau et la Place Gaston-Bussière)
- > Rue Michelet
- > Rue Augustin-Thierry
- > Rue Auguste-Crétier
- > Place Crétier
- > Rue Thiers
- > Rue Edgard-Quinet
- > Rue Mignet
- > Rue Henri-Martin
- > Rue Mère-Thérésa
- > Avenue Robert-Ballanger
- > Place Gaston-Bussière
- > Rue Roger-le-Maner
- > Rue Lucien-Sampaix (entre la rue de Rougemont et la place Gaston-Bussière)
- > Parking de l'église Saint-Martin

- > Avenue du Général-Leclerc (entre la rue Roger-le-Maner et la rue Lucien-Sportiss)
- > Rue Lucien-Sportiss
- > Allée Mozart
- > Avenue Hector-Berlioz